

■ L'INFO DU JOUR

Paris sans voitures passe à la vitesse supérieure

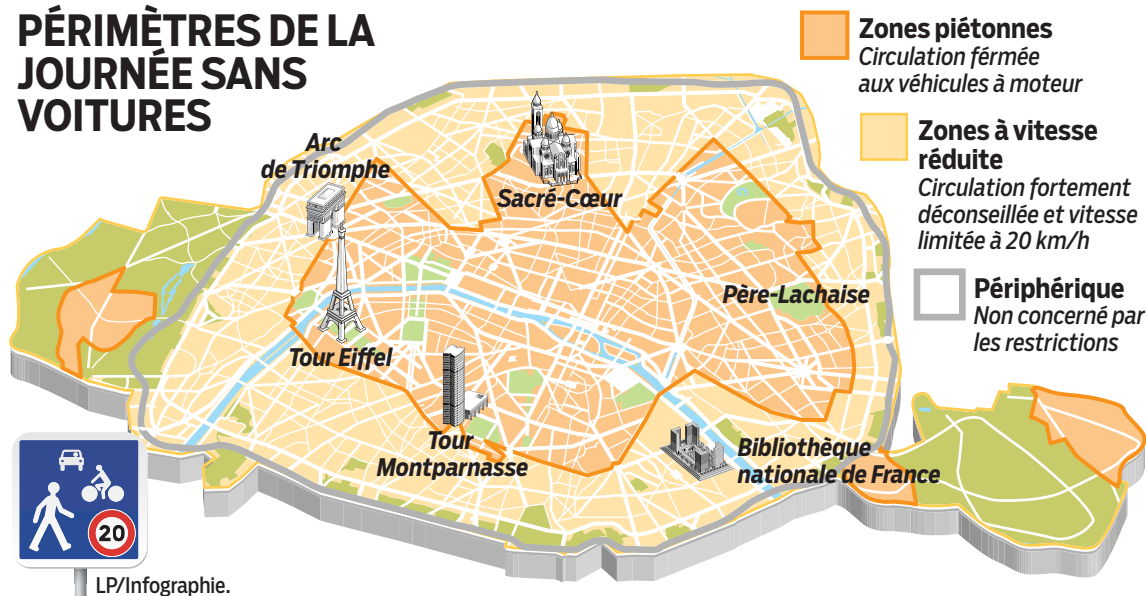
POUR LA 2^e ÉDITION de la Journée sans voitures, la Ville de Paris a décidé de voir plus grand. Cinq fois plus grand pour être exact. Ainsi le dimanche 25 septembre, tout le cœur de la capitale sera interdit aux véhicules motorisés (y compris ceux fonctionnant au GPL, les électriques, les deux ou trois-roues motorisés). Place nette aux piétons, vélos, trottinettes, rollers, triporteurs, skateboards et autres : seuls les taxis, bus, véhicules de secours, de soins ou de dépannages seront autorisés, tout comme les riverains qui souhaiteraient regagner leur domicile.

« Près de 200 policiers de la direction de l'ordre public et de la circulation seront mobilisés, assistés d'agents municipaux et d'employés de sociétés prestataires, détaille Michel Cadot, le préfet de police de Paris. Si les contrevenants peuvent être détournés, voire verbalisés, j'ai donné des consignes pour faire preuve de discernement. »

La moitié de la superficie de la capitale

Et d'enchaîner : « J'ai souhaité cependant maintenir l'accès à toutes les gares et à certains hôpitaux. Le périmètre est conçu d'un bloc afin de pouvoir respecter un équilibre dans l'engagement des

PÉRIMÈTRES DE LA JOURNÉE SANS VOITURES



Voici les zones concernées par l'opération qui se déroulera le dimanche 25 septembre.

moyens policiers déjà fortement sollicités. » Au total, c'est la moitié de la superficie de Paris qui sera concernée par cette journée sans voitures étendue.

« C'est une nouvelle étape vers la journée Tout Paris sans voitures », se félicite Christophe Najdovski, l'adjoint (EELV) aux transports de la capitale. Lors de la première édition, en septembre, rappelle-t-il, le taux de dioxyde

d'azote avait « baissé de 20 à 40 % ». Or, « la pollution fait perdre neuf mois d'espérance de vie aux Parisiens ».

Cette Journée sans voitures vient compléter l'ensemble des dispositifs que la Ville de Paris a déjà mis en place comme les Champs-Élysées piétons, le premier dimanche de chaque mois. D'autres mesures vont venir compléter le dispositif. La Ville comp-

te par exemple créer neuf nouvelles zones « Paris respire », en plus des treize déjà existantes, où la circulation automobile est interrompue les dimanches et jours fériés. La voie Georges-Pompidou, sur la rive droite, doit, elle, être fermée définitivement aux véhicules à partir de septembre entre le tunnel des Tuileries (I^{er}) et le port de l' Arsenal (IV^e).

NICOLAS MAVIEL